



Le cheminement des élèves,
du secondaire à l'entrée à l'université



Le cheminement des élèves,
du secondaire à l'entrée à l'université

Le présent document a été préparé par :

la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Avec la collaboration de :

la Direction générale de l'enseignement et de la recherche

la Direction générale des programmes et du développement

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 2004-04-00247

ISBN 2-550-42802-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. VUE D'ENSEMBLE	7
1.1 <i>Fréquentation scolaire et décrochage</i>	7
1.2 <i>Réussite scolaire</i>	8
1.3 <i>Fréquentation scolaire, décrochage et réussite : principaux constats</i>	9
2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	10
2.1 <i>Formation générale des jeunes</i>	10
2.1.1 <i>La réussite en formation générale des jeunes</i>	10
2.1.2 <i>La non-réussite en formation générale des jeunes</i>	11
2.1.3 <i>Caractéristiques de la réussite scolaire en formation générale des jeunes</i>	11
2.2 <i>Formation générale des adultes (FGA)</i>	12
2.2.1 <i>Réussite en formation générale des adultes</i>	12
2.2.2 <i>Caractéristiques des nouveaux inscrits en FGA</i>	13
2.3 <i>Formation professionnelle</i>	15
2.3.1 <i>Réussite au DEP</i>	15
2.3.2 <i>Caractéristiques des nouveaux inscrits au DEP</i>	16
3. ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL	18
3.1 <i>Réussite globale</i>	18
3.2 <i>Variables socio-démographiques</i>	19
3.3 <i>Variables comportementales</i>	20
4. ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE (1^{ER} CYCLE)	22
5. CONCLUSION GÉNÉRALE	25
5.1 <i>La réussite scolaire</i>	25
5.2 <i>Interruption des études et passage à un autre ordre d'enseignement</i>	25
5.3 <i>Déterminants de la réussite</i>	26
5.4 <i>Durée des études</i>	26
5.5 <i>Cheminement sans retard</i>	27
ANNEXES	29



Introduction

Le présent document décrit les différentes étapes du cheminement scolaire des jeunes Québécois, du secondaire jusqu'à l'entrée à l'université. Il examine principalement cette période critique au cours de laquelle les jeunes âgés de 15 à 20 ans sont confrontés à des choix en matière de parcours scolaire. Il traite de la scolarisation, de l'accès aux études, de la persévérance scolaire et de l'obtention du diplôme aux différents ordres d'enseignement et porte particulièrement sur les événements suivants :

- La fréquentation scolaire ;
- L'ampleur de la réussite des élèves, selon la durée des études ;
- La poursuite des études soit dans le même ordre d'enseignement soit d'un ordre d'enseignement à un autre. Les passages de la formation générale des jeunes (FGJ) vers la formation professionnelle (FP) ou vers la formation générale des adultes (FGA) ainsi que les changements de programmes au collégial sont notamment examinés ;
- Les interruptions des études.

1. Vue d'ensemble

1.1 Fréquentation scolaire et décrochage

Au Québec, comme dans la plupart des provinces, la fréquentation de l'école est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Cette scolarité obligatoire a un lien avec la fréquentation scolaire. Le tableau 1.1 montre qu'à 16 ans, 97 % des jeunes fréquentent l'école, tandis que cette proportion baisse à 86 % à 17 ans, même si la fréquentation à temps partiel augmente de 2 % à 10 %. Cette proportion diminue régulièrement et à 19 ans, 2 jeunes sur 3 fréquentent l'école (67 %).

À l'opposé, le décrochage scolaire augmente graduellement avec l'âge, particulièrement à partir de 17 ans. Ainsi, à 15 ans, 3 % des jeunes sont en situation de décrochage scolaire¹ ; cette proportion passe à 11 % à 17 ans, tandis qu'à 19 ans, près de 1 jeune sur 5 (19 %) se retrouve dans cette situation².

Tableau 1.1 Taux de fréquentation scolaire, temps plein et temps partiel, et taux de décrochage, selon l'âge, 2000-2001 (%)

	Décrochage	Fréquentation totale	FGJ	FGA	FP	Collégial technique	Collégial général	Université
15 ans	3,1	97,0	96,6	0,0	0,3		0,1	
16 ans	5,1	96,6	87,9	5,3	1,1	0,4	1,9	
17 ans	11,3	85,8	25,0	14,3	6,1	12,7	27,3	0,5
18 ans	16,6	77,2	5,3	15,3	9,6	16,8	27,3	2,9
19 ans	19,4	67,2	1,0	11,5	9,1	18,0	13,6	14,0

Source : MEQ/DRSI, 2004. Voir annexe 2.

La répartition des élèves qui fréquentent l'école, selon l'ordre d'enseignement (voir détails au tableau 1.1 ci-dessus), montre les effets cumulés des retards scolaires et des parcours scolaires inattendus, notamment aux âges de 17 et 19 ans.

Ainsi, à 17 ans, c'est-à-dire l'âge normal à l'entrée au collégial, moins de la moitié des élèves qui fréquentent l'école sont effectivement inscrits à l'enseignement collégial, en formation préuniversitaire ou technique. Il faut souligner que parmi les jeunes toujours à l'école à cet âge, environ 1 sur 6 fréquente la formation générale des adultes.

À 19 ans, c'est-à-dire l'âge normal à l'entrée à l'université, à peine plus de 1 élève sur 5 est effectivement inscrit à l'enseignement universitaire. Près de la moitié des élèves de cet âge sont inscrits au collégial, tandis qu'environ le tiers sont encore inscrits au secondaire.

La formation générale des adultes constitue une voie privilégiée par de nombreux jeunes. À 17, 18 et 19 ans, les élèves qui y sont inscrits regroupent une partie non négligeable des jeunes encore aux études.

Par ailleurs, peu importe l'âge observé, la formation professionnelle reste peu attrayante pour les jeunes. De plus, on y accède relativement tard puisque le taux de fréquentation des jeunes n'y est significatif qu'à partir de 17 ans. Par ailleurs, au collégial, les jeunes préfèrent la formation préuniversitaire à la formation technique.

1 Une personne en situation de décrochage scolaire, à un âge donné, répond aux deux critères suivants : elle ne fréquente pas l'école durant l'année considérée et elle n'a obtenu aucun diplôme auparavant. Par ailleurs, une personne absente de l'école qui ne détient qu'un certificat (ou une attestation) ou une personne sans diplôme qui fréquente un établissement d'enseignement non recensé par le Ministère est considérée en situation de décrochage.

2 La valeur complémentaire des taux de décrochage et de fréquentation du tableau 1.1 représente la proportion de jeunes qui ont un diplôme et qui ne fréquentent plus l'école. Par exemple, à 19 ans, 19 jeunes sont en situation de décrochage et 67 fréquentent l'école ; par conséquent, 14 jeunes sont diplômés et ne fréquentent plus l'école. À 16 ans, la somme du décrochage et de la fréquentation dépasse 100. Cette situation résulte de l'imprécision des estimations de la population selon l'âge servant au calcul de ces taux.

Enfin, il faut souligner que la fréquentation scolaire en formation professionnelle, en formation technique, en formation générale des adultes ainsi qu'à l'université s'étale sur plusieurs âges et demeure importante au-delà de 25 ans (voir annexe 2).

1.2 Réussite scolaire

Les résultats obtenus par les étudiants québécois sont globalement satisfaisants. C'est que 83 % des personnes obtiennent un diplôme d'études secondaires – ce qui place le Québec nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (77 %). Toutefois, avant l'âge de 20 ans, c'est seulement 71 % des personnes qui obtiennent un diplôme d'études secondaires ; pour ce groupe d'âge, le Ministère a fixé un objectif de diplomation de 85 % en 2010.

Par ailleurs, au Québec, environ 10 % des élèves qui obtiennent leur premier diplôme d'études secondaires l'obtiennent en formation professionnelle. La contribution du secteur des adultes à la diplomation du secondaire apparaît plus importante que dans les autres systèmes d'éducation d'Amérique du Nord. En 2000-2001, plus de 1 personne sur 6 nouvellement titulaire d'un diplôme obtient ce diplôme à l'éducation des adultes.

Le tableau 1.2 montre également qu'environ 39 % des Québécois obtiennent un diplôme du collégial (DEC). Parmi ceux-ci, 15 % ont moins de 20 ans. Près de 40 % des diplômes sont obtenus en formation technique ; cette proportion n'est que de 7 % chez les moins de 20 ans.

Enfin, selon les comportements observés en 2000, plus du quart (26,6 %) des jeunes Québécois pouvaient espérer obtenir un baccalauréat. Ce taux était supérieur de 0,7 % à la moyenne des taux des pays de l'OCDE, qui s'établissait à 25,9 % en 2000. Par contre, pour l'ensemble du Canada, y compris le Québec, il était de 27,9 %, tandis que pour les États-Unis, il s'élevait à 33,2 %.

Tableau 1.2 Obtention d'un 1^{er} diplôme, selon l'âge, 2000 (%)

	Secondaire	Collégial	BAC
16 ans et moins	15,0		
17 ans	43,3	0,1	
18 ans	8,4	3,5	
19 ans	3,8	11,5	
15-19 ans	70,5	15,1	0,0
20-24 ans	5,6	21,1	16,7
25 ans et plus	7,2	2,3	9,9
Total	83,3	38,6	26,6

Source : MEQ/DRSI, 2004. Voir annexe 3.

Même si la réussite scolaire des élèves québécois est satisfaisante, le tableau 1.2 démontre aussi qu'une partie importante des diplômes obtenus le sont au-delà de l'âge normal. Ainsi, au secondaire, on constate que parmi les jeunes qui obtiennent un diplôme avant l'âge de 20 ans, environ 1 sur 6 (12 diplômés sur 71) l'obtient plus tard qu'à l'âge prévu, c'est-à-dire au-delà de 17 ans.

À l'enseignement collégial, parmi 100 personnes qui accèdent à la formation préuniversitaire, 72 obtiennent un diplôme après 5 ans. Toutefois, parmi ces diplômés, un peu plus de la moitié (41 diplômés sur 72) obtiennent ce diplôme dans les délais prévus, c'est-à-dire après 2 ans (voir annexe 1). De la même façon, parmi 100 personnes accédant à la formation technique, 56 obtiennent un diplôme. Or parmi ces diplômés, plus des trois cinquièmes (34 diplômés sur 56) obtiennent ce diplôme après 3 ans, c'est-à-dire dans les délais prévus. À l'enseignement universitaire, la plus grande partie des baccalauréats obtenus le sont sans prolongement des études, mais souvent à un âge avancé.

1.3 Fréquentation scolaire, décrochage et réussite : principaux constats

Ce premier chapitre a présenté une vue d'ensemble de la fréquentation scolaire, du décrochage et de la réussite des élèves. Les principaux constats qui s'en dégagent sont les suivants :

- Le **décrochage** des élèves est préoccupant. À partir de 17 ans, il s'accroît de façon régulière, si bien qu'à 19 ans, environ 1 jeune Québécois sur 5 est en situation de décrochage scolaire³, c'est-à-dire qu'il n'est pas aux études alors qu'il n'a pas de diplôme.
- La répartition de la **fréquentation scolaire** selon l'âge et l'ordre d'enseignement témoigne de l'importance du retard scolaire et du prolongement des études. Par exemple, à 17 ans, une grande partie des jeunes encore aux études sont inscrits au secondaire (dont une partie non négligeable en formation générale des adultes) ;
- Enfin, bien que la **réussite** des élèves québécois soit satisfaisante et avantageusement comparable sur le plan international, une grande partie des diplômés obtenus le sont au-delà de l'âge normal et dans des délais qui se situent au-delà de la durée prévue, particulièrement à l'enseignement collégial, mais aussi au secondaire et à l'université (voir annexe 1).

Les observations faites dans ce premier chapitre nous amènent à un examen plus approfondi du cheminement scolaire des élèves. Dans les chapitres suivants, nous analyserons le cheminement scolaire des différents secteurs d'études pour souligner les écarts au parcours attendu : en formation générale des jeunes (FGJ), en formation générale des adultes (FGA), en formation professionnelle (FP), au collégial et à l'entrée à l'université.

³ Une étude récente de Statistique Canada, *À l'école secondaire ou non : premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002*, conclut que le décrochage scolaire est plus élevé au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Toutefois, il faut utiliser prudemment cette conclusion, étant donné que les résultats présentés, qui s'appuient sur une enquête, sous-estiment de toute évidence le phénomène du décrochage, au Québec et dans les autres provinces.

2. Enseignement secondaire

L'objectif de cette section est donc de faire une description de la réussite des élèves et de dégager quelques facteurs socio-démographiques expliquant les résultats observés.

2.1 Formation générale des jeunes

2.1.1 La réussite en formation générale des jeunes

L'observation du cheminement en formation générale⁴ au secteur des jeunes montre que parmi 100 élèves qui entrent au secondaire, 93 accèdent à la 3^e année, 87 à la 4^e année et 79 à la 5^e année (voir annexe 4). Environ 3 élèves sur 5 ont obtenu leur diplôme dans les délais requis, soit 5 ans après le début des études ; 2 ans après la durée prévue des études, le taux d'obtention de diplôme s'élevait à près de 71 %. Au cours des 7 années d'observation, 56 des 100 nouveaux inscrits ont poursuivi leurs études au collégial, dont 49 de façon immédiate.

Tableau 2.1 Réussite scolaire de 100 jeunes entrés au secondaire, après 7 ans (%)

Effectifs		Obtention du diplôme après 7 ans : 71 dont			Passage au collégial après 7 ans : 56 dont	
1 ^{re} secondaire	5 ^e secondaire	Après 5 ans	Après 6 ans	Après 7 ans	Immédiat	En différé
100	79	60	8	3	49	7

Source : MEQ/DRSI, 2004. Voir annexe 4.

Même si la plupart des élèves qui obtiennent un diplôme passent immédiatement au collégial, certains diplômés empruntent une voie différente au cours de l'année qui suit. Ainsi, parmi 100 diplômés du secondaire en 1999-2000, 59 seulement sont passés directement au collégial l'année suivante. Chez les diplômés de 19 ans et moins, 70 % ont effectué ce passage direct au collégial. C'est donc dire que parmi 100 jeunes diplômés du secondaire en 1999-2000, 30 ont emprunté une autre voie l'année suivante. Environ 11 diplômés ont interrompu leurs études, 10 sont passés en formation professionnelle et 8 sont inscrits en formation générale en 2000-2001, dont 6 en FGA.

Après l'obtention du diplôme du secondaire, l'accès à la FP apparaît comme une solution alternative au collégial. Plus les diplômés sont âgés, plus l'accès à la FP devient important. Le passage par la FGA de diplômés du secondaire s'explique de deux façons. Un certain nombre de diplômés de moins de 20 ans (8 % environ) n'ont pas les préalables requis pour entrer au collégial. Un certain nombre d'autres n'ont pas les préalables requis pour entrer dans le programme de leur choix. Enfin, l'interruption des études n'est pas négligeable ; elle est plus élevée chez les étudiants plus âgés.

⁴ Le cheminement scolaire de 3 cohortes d'élèves entrant en 1^{re} secondaire a été observé durant une période de 7 ans.

Tableau 2.2 Répartition de 100 diplômés du secondaire en 1999-2000 selon leur orientation l'année suivante (%)

	Diplômés		Passage au collégial	Passage en FP	Passage en FGA	Inscrits en FGJ	Interruption ⁵ des études
	N	%					
16 ans et -	2 211	100	86	2	2	2	5
17 ans	48 627	100	79	7	4	3	7
18 ans	9 618	100	45	19	12	2	20
19 ans	4 441	100	28	25	12	0	33
19 ans et -	64 897	100	70	10	6	2	11
Tous âges	79 349	100	59	12	6	2	20

Source : MEQ/DRSI, 2004. Voir annexe 10.

2.1.2 La non-réussite en formation générale des jeunes

Sur 100 nouveaux inscrits en 1^{re} année du secondaire, 71 ont obtenu un diplôme au cours des 7 années suivantes. Parmi les 29 qui ne sont plus inscrits en FGJ après 7 ans, 16 ont décroché du système scolaire québécois et 13 sont passés sans interruption au secteur des adultes ou en formation professionnelle. Ces sorties prennent de l'ampleur plus on avance dans les classes du secondaire (voir annexe 4).

Tableau 2.3 Cheminement des non-diplômés de la FGJ parmi 100 nouveaux inscrits en secondaire 1, au cours des 7 années d'observation (%)

Effectifs en 1 ^{re} secondaire	Non-diplômés de la FGJ	Interruption des études	Passage immédiat en FGA	Passage immédiat en FP	Encore inscrits en FGJ
100	29	16	11	2	0

Source : MEQ/DRSI, 2004. Annexe 4.

2.1.3 Caractéristiques de la réussite scolaire en formation générale des jeunes

Plusieurs facteurs influencent la réussite scolaire des élèves. Le parcours des élèves diffère ici selon le sexe, l'âge à l'entrée au secondaire et le niveau de difficulté (tableau 2.4).

Les élèves entrés sans retard au secondaire (12 ans et moins), qui représentent plus de 75 % des nouveaux inscrits au secondaire, réussissent nettement mieux que ceux qui entrent en retard (voir annexes 5 et 6). Le taux de réussite après 7 ans des élèves entrés à l'heure est de 82 %, alors qu'il est de 34 % pour ceux qui sont en retard. Notons que la proportion de retardataires a régulièrement diminué au cours des dernières années, passant de 24,6 % en 1994-1995 à 17,1 % en 2002-2003. Cette diminution est antérieure à la réforme au primaire, qui pourrait accentuer cette tendance au cours des prochaines années.

À l'entrée au secondaire, environ 13 % des élèves sont identifiés comme EHDAA⁶ et, comme il fallait s'y attendre, leur taux de diplomation est plus faible que celui des autres élèves. Pour les élèves EHDAA, ce taux après 7 ans est de 24 % contre 78 % pour les élèves dits « réguliers ».

Les garçons sont plus en retard que les filles à l'entrée au secondaire; ils représentent plus de 60 % des élèves en retard à l'entrée au secondaire. Comme les garçons sont aussi plus nombreux à être classés en EHDAA, leur taux de diplomation après 7 ans n'est que de 64 %, alors qu'il s'élève à 78 % pour les filles.

5 L'interruption des études signifie qu'un élève a été absent du système éducatif québécois durant au moins une année scolaire.

6 Les élèves EHDAA sont ceux pour lesquels il y a, au 30 septembre de l'année de départ de la cohorte, identification d'un code de difficulté. Il est possible que ces élèves ne soient pas identifiés comme EHDAA dans les années suivantes.

Ces différents facteurs agissent dans le même sens pour ce qui est de la diplomation après 5 ans, le passage au collégial ainsi que les passages sans diplôme en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Tableau 2.4 Réussite scolaire selon les caractéristiques des nouveaux inscrits (%)

	Sexe			Âge à l'entrée au secondaire		Niveau de difficulté	
	Total	Masculin	Féminin	12 ans et -	13 ans et +	Régulier	EHDAA
Diplomation							
Après 5 ans	60	52	68	72	21	67	11
Après 7 ans	71	64	78	82	34	78	24
Passage au collégial	49	42	57	60	14	55	9
Non-diplômés	29	36	22	18	65	22	74
Passage en FGA	11	14	9	7	26	9	28
Passage en FP	2	3	1	1	3	2	3
Interruption d'études	16	20	12	10	36	12	43
Proportion (%)	100	51	49	77	23	87	13

Source : MEQ/DRSI, 2004. Annexes 4, 5 et 6.

2.2 Formation générale des adultes (FGA)

La formation générale des adultes constitue une caractéristique du système d'enseignement québécois. Elle offre des services complets de formation générale⁷. Pour être admis au secteur des adultes, il suffit à l'élève d'avoir au moins 16 ans le 30 juin précédant l'année scolaire durant laquelle il commence sa formation.

2.2.1 Réussite en formation générale des adultes

La mesure de la réussite en FGA n'est pas une tâche aisée et le diplôme n'est pas le critère le plus approprié pour ce faire dans la plupart des services d'enseignement offerts en formation générale des adultes. Le tableau 2.5 présente la réussite au 2^e cycle du secondaire, qui doit normalement déboucher sur l'obtention d'un diplôme⁸. Ainsi, parmi les élèves qui étaient inscrits au 2^e cycle en 2000-2001, 45,4 % ont obtenu un diplôme. Parmi les sortants de moins de 20 ans, la proportion de titulaires d'un diplôme est plus élevée, soit 54,2 %. Le taux de réussite des femmes dépassait de 6,6 points celui des hommes et cet écart atteignait 7,8 points chez les moins de 20 ans.

Tableau 2.5 Obtention du diplôme au 2^e cycle du secondaire, 2000-2001 (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Avant 20 ans	50,5	58,3	54,2
Ensemble	42,0	48,6	45,4

Source : MEQ, Indicateurs de l'éducation 2003.

7 La FGA comprend les 10 services suivants : alphabétisation, présecondaire, 1^{er} cycle du secondaire, 2^e cycle du secondaire, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires, francisation, intégration sociale, intégration socioprofessionnelle et soutien pédagogique.

8 Des travaux de recherche actuellement en cours porteront sur la mesure de la réussite des élèves qui sont inscrits dans trois autres services de la FGA : le 1^{er} cycle du secondaire, la préparation à la formation professionnelle et la préparation aux études postsecondaires.

2.2.2 Caractéristiques des nouveaux inscrits en FGA

a) Répartition selon l'âge et le régime d'études

Au tableau 2.6, on trouve la répartition des nouveaux inscrits selon l'âge et le régime d'études :

- Les élèves âgés de moins de 20 ans constituent le groupe d'âge le plus important ; il représente près de la moitié des entrants en FGA en 2001-2002.
- Environ la moitié des élèves qui entrent en FGA sont inscrits à temps plein.

Tableau 2.6 Caractéristiques des nouveaux inscrits en FGA, 2001-2002

	19 ans et -	20-24 ans	25 ans et +	Total
Nombre d'inscrits	26 562	6 493	20 761	53 816
Répartition (%)	49,4	12,1	38,6	100,0
Régime d'études (%)	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps plein (%)	58,5	45,3	40,1	49,8
Temps partiel (%)	41,5	54,7	59,9	50,2

Source : MEQ/DRSI, 2004.

b) Répartition selon l'âge et l'origine des élèves

Le tableau 2.7 montre qu'environ 22 % des nouveaux inscrits étaient déjà diplômés et que 55 % avaient interrompu leurs études durant au moins une année.

La très grande majorité des nouveaux inscrits en FGA âgés de 19 ans ou moins étaient inscrits en FGJ l'année précédente. Ces élèves constituent plus des trois quarts (76,7 %) des nouveaux inscrits en FGA. Par ailleurs, parmi les 60 élèves (sur 100 nouveaux inscrits) sans diplôme provenant de la FGJ, 51 étaient inscrits en secondaire 3, 4 ou 5. Si on ajoute les diplômés, 67 % des nouveaux inscrits en FGA de moins de 20 ans viennent des classes du 2^e cycle du secondaire en FGJ. Il semble donc que pour une majorité des nouveaux inscrits de moins de 20 ans en FGA, cette voie présente un complément ou une solution alternative aux classes du 2^e cycle du secondaire en FGJ.

Tableau 2.7 Nouveaux inscrits en FGA, selon l'âge et l'origine des élèves, 2001-2002 (%)

Situation l'année précédente	19 ans et -	20-24 ans	25 ans et +	Total
Diplômés	22,1	31,4	18,0	21,7
Inscrits au collégial	3,7	14,1	1,7	4,2
Inscrits en FP	0,7	0,2	0,0	0,4
Inscrits en FGJ	16,4	0,1	0,0	8,1
Absents	1,4	16,9	16,3	9,0
Non-diplômés	77,9	68,6	82,0	78,3
Inscrits au collégial	0,2	1,3	2,7	1,3
Inscrits en FP	1,2	0,1	0,0	0,6
Inscrits en FGJ	60,3	3,0	0,0	30,1
Absents	16,1	64,3	79,3	46,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'inscrits	26 562	6 493	20 761	53 816

Source : MEQ/DRSI, 2004.

Les élèves âgés de 20 à 24 ans ne représentent que 12 % des nouveaux inscrits. Ils sont toutefois les plus instruits : 31 % sont diplômés et 15 % proviennent du collégial. Il est probable que plusieurs de ces élèves poursuivent ces études en FGA en concomitance avec la fréquentation au collégial. L'année précédente, 81 % étaient absents du système scolaire. Quant aux plus âgés, c'est-à-dire les élèves de 25 ans et plus, ils sont les moins diplômés et la majorité d'entre eux (96 %) étaient absents du système scolaire l'année précédente.

c) Répartition selon l'âge et le service d'enseignement

En ce qui concerne les services fréquentés, on constate que 4 services regroupent 60 % des nouveaux inscrits en FGA : le 1^{er} cycle du secondaire, le 2^e cycle du secondaire, la préparation aux études postsecondaires et la francisation. Le tableau 2.8 met également en lumière la spécificité de trois groupes d'âge : 19 ans et moins, 20-24 ans et 25 ans et plus. Leurs acquis scolaires sont différents et ils fréquentent des services particuliers.

Les nouveaux inscrits en FGA âgés de 19 ans ou moins se retrouvent en grande partie dans 3 services : le 1^{er} cycle du secondaire, le 2^e cycle du secondaire et la préparation aux études supérieures (voir annexe 8 pour une répartition par âge, de 16 à 19 ans, des élèves, selon le service d'enseignement).

La plupart des élèves qui étaient déjà diplômés sont inscrits en préparation aux études postsecondaires. Quant à ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme, ils fréquentent surtout les 1^{er} et 2^e cycles du secondaire. Par ailleurs, les élèves qui viennent de la FGJ sont inscrits dans les services correspondants (1^{er} et 2^e cycles du secondaire) et accessoirement à la préparation à la formation professionnelle.

Tableau 2.8 Nouveaux inscrits en FGA, selon l'âge et les services, 2001-2002 (%)

Service d'enseignement	19 ans et -	20-24 ans	25 ans et +	Total
Alphabétisation	2,8	7,7	18,4	9,4
Présecondaire	3,4	3,4	2,2	3,0
1 ^{er} cycle du secondaire	26,9	16,2	8,0	18,3
2 ^e cycle du secondaire	24,2	9,5	4,3	14,8
Préparation à la FP	6,0	2,5	1,3	3,7
Préparation études postsecondaires	20,1	23,4	5,4	14,8
Francisation	1,6	14,5	25,6	12,4
Intégration sociale	0,8	5,6	17,7	7,9
Intégration socio-professionnelle	1,7	6,0	9,7	5,3
Soutien pédagogique	8,9	6,0	2,5	6,1
Indéterminé	3,5	5,4	4,9	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'inscrits	26 562	6 493	20 761	53 816

Source : MEQ/DRSI, 2004.

Les 20-24 ans fréquentent surtout la préparation aux études postsecondaires, le 1^{er} cycle du secondaire, la francisation et les deux services d'intégration. Quant aux nouveaux inscrits âgés de plus de 25 ans, ils représentent les trois quarts des élèves fréquentant les services suivants : francisation, alphabétisation, intégration sociale et socioprofessionnelle.

Comme on le constate dans ces analyses, la fréquentation des services en FGA n'est pas la même selon le groupe d'âge. La FGA constitue pour beaucoup de jeunes une solution alternative à la FGJ et leur permet de rattraper les retards accumulés en formation générale des jeunes. Certains s'y dirigent pour achever leurs études secondaires ou acquérir des préalables dans les services de préparation à la formation professionnelle ou aux études postsecondaires. Au-delà de 25 ans, les élèves y ont recours pour acquérir une éducation de base en vue de faciliter leur intégration dans la vie active.

2.3 Formation professionnelle

Les programmes de formation professionnelle mènent à l'exercice de métiers spécialisés ou semi-spécialisés grâce à l'obtention du diplôme d'études professionnelles (DEP), de l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et de l'attestation de formation professionnelle (AFP). Les conditions d'accès à la formation professionnelle varient selon le programme d'études. La présente étude porte sur les élèves inscrits aux programmes de DEP. Ces élèves représentaient plus de 91 % des inscriptions en formation professionnelle en 2000-2001.

2.3.1 Réussite au DEP

La réussite au DEP est mesurée ici par l'obtention d'un diplôme d'études en formation professionnelle 2 ans après le début d'un programme de formation professionnelle. Ainsi, parmi 100 élèves de tous âges quittant les études secondaires alors qu'ils étaient inscrits à des programmes devant conduire à un diplôme d'études professionnelles (DEP), on en compte 63 qui obtiennent un diplôme.

La réussite en formation professionnelle varie selon le programme d'inscription. Aux fins d'analyse, nous utilisons une classification des programmes d'études conduisant au DEP qui tient compte à la fois des conditions générales d'admission et de l'existence ou non de passerelles possibles avec des programmes d'études du collégial menant à un DEC technique : DEP harmonisé, DEP non harmonisé et DEP de base⁹. La réussite varie de 54,6 % pour les DEP non harmonisés à 72,9 % pour les DEP de base. Le taux de réussite des DEP harmonisés s'élève à 67,4 %.

Dans l'ensemble, l'âge des personnes inscrites aux différents types de DEP a peu d'effet sur la réussite observée. Toutefois, dans le cas des DEP non harmonisés, les jeunes de moins de 19 ans réussissent mieux que leurs aînés.

Tableau 2.9 Obtention d'un diplôme de la formation professionnelle chez les nouveaux inscrits de 2000-2001 à un programme de DEP, 2 ans après le début de la formation, par type de programme (%)

	DEP de base	DEP non harmonisé	DEP harmonisé	Ensemble
19 ans et -	72,5	61,6	67,1	65,3
20-24 ans	74,1	59,6	67,7	64,7
25 ans et +	72,5	49,4	67,4	59,4
Ensemble	72,9	56,1	67,4	62,9
Nombre d'inscrits	4 970	18 640	17 386	40 996

Source : MEQ/DRSI, 2004.

D'autre part, le tableau 2.10 présente la réussite selon le diplôme antérieur et le groupe d'âge et indique un niveau de réussite plus faible pour les personnes qui ne détiennent pas de diplôme de fin d'études de niveau secondaire ou collégial. La réussite en formation professionnelle est généralement plus élevée pour les personnes titulaires d'un diplôme du secondaire (67,2 %) ou du collégial (64,5 %) que pour celles qui n'en ont pas (54,6 %). De plus, les personnes diplômées de 25 ans et plus réussissent généralement un peu moins bien que les personnes diplômées plus jeunes.

⁹ La catégorie *DEP de base* regroupe les programmes de DEP qui permettent l'admission des personnes détenant les unités de 3^e secondaire en mathématique, en langue maternelle et en langue seconde; la catégorie *DEP non harmonisé* regroupe les programmes de DEP qui permettent l'admission des personnes détenant les unités de 4^e secondaire en mathématique, en langue maternelle et en langue seconde, pour lesquelles il n'existe pas de possibilité de poursuite d'une formation dans un programme de la formation technique au collégial; la catégorie *DEP harmonisé* regroupe les programmes de DEP qui permettent l'admission des personnes détenant les unités de 4^e secondaire en mathématique, en langue maternelle et en langue seconde, pour lesquelles il existe des possibilités de poursuite dans un programme de la formation technique au collégial.

Tableau 2.10 Obtention d'un diplôme de la formation professionnelle chez les nouveaux inscrits de 2000-2001 à un programme de DEP, 2 ans après le début de la formation, selon le diplôme antérieur (%)

	Diplôme antérieur			Total
	Collégial (DEC)	Secondaire (DES)	Aucun	
19 ans et -	80,0	69,4	54,6	65,3
20-24 ans	72,4	68,2	55,0	64,7
25 ans et +	60,8	63,3	54,4	59,4
Ensemble	64,5	67,2	54,6	62,9
Nombre d'inscrits	1 962	25 600	13 434	40 996
Proportion	4,8	62,4	32,8	100,0

Source : MEQ/DRSI, 2004.

Par ailleurs, le niveau de réussite est plus élevé chez les élèves diplômés du secondaire qui fréquentaient la formation générale des jeunes ou la formation collégiale que chez ceux qui fréquentaient la formation générale des adultes ou qui ne fréquentaient pas le réseau scolaire québécois en 1999-2000.

Tableau 2.11 Obtention d'un diplôme de la formation professionnelle chez les nouveaux inscrits de 2000-2001 à un programme de DEP, 2 ans après le début de la formation, selon la fréquentation scolaire en 1999-2000 (%)

	Fréquentation scolaire antérieure				Ensemble
	Aux études collégiales	Aux études à la FGA	Aux études à la FGJ	Absent du système scolaire	
19 ans et -	69,7	59,3	66,0	64,4	65,3
20-24 ans	66,6	61,2	61,6	65,7	64,7
25 ans et +	53,6	62,9	..	59,1	59,4
Ensemble	66,2	61,5	61,1	66,0	62,9
Nombre d'inscrits	4 167	6 823	9 047	20 959	40 996
Proportion	10,2	16,6	22,1	51,1	100,0

Source : MEQ/DRSI, 2004.

Enfin, parmi les 100 nouveaux inscrits en FP, 37 n'ont pas obtenu un diplôme en formation professionnelle en 2002-2003. Parmi ces 37 non-diplômés, 8 sont demeurés inscrits à un programme de formation professionnelle au cours des trois années observées et 29 ont interrompu leurs études en 2001-2002 ou en 2002-2003.

2.3.2 Caractéristiques des nouveaux inscrits au DEP

Cette section vise à étudier les caractéristiques des nouveaux inscrits au DEP¹⁰ selon les acquis antérieurs, la provenance et l'âge d'entrée dans le programme.

10 Selon le régime pédagogique de la formation professionnelle, une personne est admise à un programme d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) si elle satisfait à l'une des conditions suivantes :

- elle est titulaire du diplôme d'études secondaires et elle respecte les conditions d'admission du programme établies par le ministre, conformément à l'article 465 de la Loi sur l'instruction publique;
- elle a atteint l'âge de 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle et elle respecte les conditions d'admission du programme établies par le ministre, conformément à l'article 465 de cette loi;
- elle a atteint l'âge de 18 ans et elle possède les préalables fonctionnels prescrits pour l'admission à ce programme par le ministre, conformément à l'article 465 de cette loi;
- elle a obtenu les unités de 3^e secondaire de programmes d'études établis par le ministre, en langue d'enseignement, en langue secondaire et en mathématique et elle poursuivra, en concomitance avec sa formation professionnelle, sa formation générale dans les programmes d'études du 2^e cycle de l'enseignement secondaire établis par le ministre et requis pour ce programme d'études en formation professionnelle.

La répartition des nouveaux inscrits montre qu'environ 1 élève sur 3 inscrits au DEP en 2002-2003 était âgé de 19 ans ou moins. Plus de 4 élèves sur 10 sont âgés de 25 ans ou plus.

Le tableau 2.12 montre également que parmi les nouveaux inscrits, plus de 3 élèves sur 5 ont déjà obtenu un diplôme et que près de la moitié des élèves ont interrompu leurs études durant au moins une année. Près de 10 % des élèves étaient inscrits au collégial et 19 % en FGA l'année précédente.

Tableau 2.12 Nouveaux inscrits au DEP selon l'âge et l'origine des élèves, 2002-2003 (%)

Situation l'année précédente	19 ans et moins	20-24 ans	25 ans et plus	Total
Diplômés du collégial	0,2	4,7	7,9	4,6
Diplômés du secondaire	67,1	64,2	50,9	59,6
Inscrits au collégial	12,8	11,8	2,5	8,2
Inscrits en FGA	8,2	10,3	5,9	7,8
Inscrits en FGJ	37,1	0,2	0,0	12,0
Absents	9,0	42,0	42,5	31,6
Non-diplômés	32,7	31,0	41,2	35,8
Inscrits au collégial	0,1	0,4	2,1	1,0
Inscrits en FGA	9,9	14,2	9,0	11,0
Inscrits en FGJ	19,0	0,1	0,0	6,1
Absents	3,7	16,3	29,2	17,7
Nombre d'inscrits	13 482	10 804	17 590	41 876
Proportion	32,2	25,8	42,0	100,0

Source : MEQ/DRSI, 2004.

Chez les plus jeunes, c'est-à-dire les moins de 20 ans, plus des deux tiers étaient diplômés du secondaire l'année précédant l'entrée en FP, 12 % seulement étaient absents du système scolaire et 13 % étaient inscrits au collégial.

Une analyse détaillée des moins de 20 ans montre que les élèves âgés de 17 et 18 ans constituent plus de 70 % de cette clientèle (voir annexe 9). La proportion de 16 ans et moins était négligeable. Les élèves de 17 ans comptent pour 35 % de l'effectif et près des trois quarts d'entre eux sont diplômés. Ils viennent directement de la FGJ. Seulement 12 % des non diplômés viennent du secondaire 3 et 9 % du secondaire 4. En ce qui concerne les élèves âgés de 18 ans et 19 ans, ils représentent respectivement 36 % et 27 % de l'effectif (des moins de 20 ans) et les deux tiers d'entre eux ont déjà un DES.

Chez les 20-24 ans, qui représentent 26 % des nouveaux inscrits, 69 % sont diplômés, dont 5 % du collégial. L'année précédente, 58 % de ceux-ci ne fréquentaient pas le système scolaire et 12 % étaient inscrits au collégial. Chez les 25 ans et plus, 59 % étaient diplômés, dont 8 % du collégial. L'année précédente, 71 % ne fréquentaient pas le système scolaire et 5 % étaient inscrits au collégial.

De façon générale, on constate que la clientèle du secteur professionnel est âgée et diversifiée. Les jeunes de moins de 20 ans représentent le tiers des nouveaux inscrits et proviennent essentiellement de la FGJ. La plupart des nouveaux inscrits étaient déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires (64,2 %) et avaient plus que les préalables exigés à l'admission.

3. Enseignement collégial

3.1 Réussite globale

Dans cette section, nous analysons le cheminement scolaire des nouveaux inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire, dans les programmes du DEC¹¹. La cohorte des nouveaux arrivants au collégial à l'automne 1997 est retenue puisque la quasi-totalité de ces élèves ont été les premiers à être soumis à de nouvelles conditions d'admission et règles de sanction des études collégiales¹². Par ailleurs, les finalités des programmes de DEC de la formation préuniversitaire et celles de la formation technique étant différentes, il importe de distinguer, dans un premier temps, le cheminement des élèves selon leur choix initial.

Le taux d'obtention d'un DEC enregistré par les nouveaux inscrits au collégial au trimestre d'automne 1997, dans les programmes de DEC préuniversitaire, est de 41 % au cours de la durée prévue de leurs programmes (2 ans) et de 68 % 2 ans après cette période. Chez les nouveaux inscrits dans les programmes de DEC technique, les taux sont de 33 % au cours de la durée prévue (3 ans) et de 55 % 2 ans après. Parmi les 22 % des élèves de toute la cohorte qui ont quitté les études collégiales sans avoir obtenu un DEC 2 ans après la durée des études de leur programme initial, près de 5 % ont obtenu un diplôme d'études professionnelles au secondaire. Cette proportion de raccrocheurs et titulaires d'un DEP est plus importante chez les élèves qui étaient initialement inscrits à une session d'accueil ou de transition (12 %) et à un DEC technique (7 %) que chez ceux inscrits à un DEC préuniversitaire (3 %).

Tableau 3.1 Obtention d'une sanction des études chez les nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997 (%)

Type de formation du programme de DEC à la 1 ^{re} inscription	Nombre d'inscrits au collégial	Taux d'obtention d'un DEC		Taux d'interruption des études collégiales	Taux d'obtention d'un DEP
		Au cours de la durée prévue	2 ans après la durée prévue	2 ans après la durée prévue	2 ans après la durée prévue
Préuniversitaire	30 992	40,5	67,6	16,7	2,6
Technique	17 614	33,1	54,9	28,0	7,1
Accueil ou transition	3 958	13,1	35,9	36,2	11,6
Total	52 564	36,0	61,0	21,9	4,8

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, version 2003.

Parmi les diplômés de l'enseignement collégial, plusieurs poursuivent des études dans une université québécoise. Parmi les diplômés de 2000-2001 de la formation préuniversitaire, 79 % se sont inscrits dans un établissement d'enseignement universitaire à l'automne 2001. Du côté des titulaires d'un DEC de la formation technique, qui prépare d'abord les élèves au marché du travail, le taux observé est de 22 % pour l'ensemble des étudiants. Plus les diplômés sont jeunes, plus ils poursuivent des études universitaires sans interruption.

11 Ces nouveaux inscrits représentent 99 % de l'ensemble des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire et 87 % de l'ensemble des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997.

12 À partir de l'automne 1997, les conditions d'admission sont rehaussées. Les élèves ayant obtenu un *diplôme d'études secondaires (DES)* ou un *diplôme d'études professionnelles (DEP)* après le 31 mai 1997 doivent aussi avoir réussi les cours suivants : histoire et sciences physiques de 4^e secondaire, langue d'enseignement et langue seconde de 5^e secondaire, mathématique de 4^e secondaire ou 5^e secondaire déterminés par le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficulté comparable. Pour certains programmes de DEC désignés par le ministre et aux conditions qu'il détermine, les personnes titulaires d'un DEP peuvent être admissibles au collégial dans une optique de continuité de la formation. Certains programmes de DEC exigent la réussite de cours spécifiques du secondaire déterminés par le ministre. Par ailleurs, le Règlement sur le régime des études collégiales (1993) dicte des conditions supplémentaires à la réussite des cours d'un programme de DEC pour obtenir un diplôme : la réussite de l'épreuve uniforme en langue et littérature à partir du 1^{er} janvier 1998 et de l'épreuve synthèse de programme à partir du 1^{er} janvier 1999.

Tableau 3.2 Taux de passage immédiat à l'université des titulaires de DEC de 2000-2001

	Formation préuniversitaire		Formation technique	
	Titulaires de DEC de 2000-2001	Taux de passage (%)	Titulaires de DEC de 2000-2001	Taux de passage (%)
19 ans et -	13 787	84	1 165	32
20-24 ans	9 204	74	13 308	24
25 ans et +	344	43	3 375	9
Ensemble	23 335	79	17 848	22

Source : MEQ, DRSI, 2004.

Comme pour les autres ordres d'enseignement, certaines caractéristiques permettent de mieux comprendre le phénomène de la réussite scolaire au collégial. Dans la section qui suit, nous mesurons la réussite selon différentes variables socio-démographiques (âge, sexe...) ou comportementales (interruption des études, changement de programmes...).

3.2 Variables socio-démographiques

- La réussite selon l'âge à l'entrée au collégial

Bien que la majorité des élèves (81 %) arrivent au collégial à l'âge attendu de 17 ans, un certain nombre d'élèves sont plus âgés à l'entrée. On observe des taux d'obtention d'un DEC nettement différenciés entre les différents groupes d'âge, et ce, peu importe le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil) du programme initial. En effet, les élèves qui entrent au collégial à l'âge attendu de 17 ans sont proportionnellement plus nombreux à obtenir un DEC que les élèves plus âgés. Deux ans après la durée prévue des études collégiales, l'ensemble des élèves de 17 ans et moins de la cohorte de 1997 affichent un taux d'obtention d'un DEC de 68 % comparativement à des taux de 37 % chez ceux de 18 ans et de 24 % chez les 19 ans et plus. Par ailleurs, les élèves des 2 groupes les plus âgés sont plus nombreux (9 % et 8 %) que les élèves de 17 ans et moins (4 %) à obtenir un DEP plutôt qu'un DEC.

Tableau 3.3 Obtention d'une sanction des études 2 ans après la durée prévue du programme initial chez les nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997 selon l'âge à l'entrée au collégial (%)

	Nombre d'inscrits		Obtention d'un DEC	Obtention d'un DEP
	N	%		
17 ans et -	42 768	81,4	67,6	3,9
18 ans	6 035	11,5	37,3	8,6
19 ans et +	3 761	7,1	24,1	7,8

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, version 2003.

- La réussite selon le sexe

Les femmes représentent 55 % des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997. Deux ans après la durée prévue des études du programme initial, elles enregistrent un taux d'obtention d'un DEC de 68 % comparativement à un taux de 53 % chez les hommes. Par ailleurs, les hommes sont proportionnellement un peu plus nombreux (6 %) que les femmes (4 %) à obtenir un DEP plutôt qu'une sanction d'études collégiales au terme de cette période. Peu importent le type de formation du programme de DEC (préuniversitaire, technique, accueil), l'âge et la moyenne au secondaire à l'entrée, des meilleurs taux d'obtention d'un DEC sont observés chez les femmes.

Tableau 3.4 Obtention d'une sanction des études 2 ans après la durée prévue du programme initial chez les nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997 selon le sexe (%)

	Nombre d'inscrits		Obtention d'un DEC	Obtention d'un DEP
	N	%		
Femmes	28 978	55,1	67,7	3,8
Hommes	23 586	44,9	52,8	5,9

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, version 2003.

3.3 Variables comportementales

- Réussite selon l'année d'obtention du DES

À l'automne 1997, la plupart des nouveaux arrivants au collégial (92 %) avaient obtenu un diplôme d'études secondaires au cours de l'année précédente. Ces élèves, qui ont effectué un passage direct du secondaire au collégial, sont proportionnellement plus nombreux à obtenir un DEC que ceux qui ont interrompu leurs études entre le secondaire et le collégial, et ce, peu importe le type de formation du programme de DEC à la première inscription au collégial. Dans la cohorte de 1997, l'ensemble des élèves du premier groupe affichent un taux d'obtention du DEC de 64 % 2 ans après la durée prévue des études collégiales comparativement à 33 % chez les élèves du second groupe. Près de 8 % de ces derniers obtiennent un DEP plutôt qu'un DEC comparativement à 5 % pour les élèves diplômés du secondaire au cours de l'année précédant leur entrée au collégial.

Tableau 3.5 Obtention d'une sanction des études 2 ans après la durée prévue du programme initial chez les nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997, selon l'année d'obtention du DES (%)

	Nombre d'inscrits		Obtention d'un DEC	Obtention d'un DEP
	N	%		
Année précédente	48 269	91,8	63,5	4,5
Avant l'année précédente	4 295	8,2	32,5	7,5

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, version 2003.

- Réussite selon la continuité au cours des études collégiales

Près de 80 % des nouveaux inscrits au collégial poursuivent leurs études collégiales sans interruption. Le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales pour ces élèves se situe à 74 % comparativement à 30 % pour ceux qui se sont absents à au moins un trimestre.

Tableau 3.6 Obtention d'une sanction des études collégiales après 5 ans d'observation chez les nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997, selon la continuité au cours des études collégiales (%)

	Nombre d'inscrits		Taux d'obtention d'une sanction des études (DEC + AEC) après 5 ans
	N	%	
Aucun trimestre d'absence	41 783	79,5	73,5
Au moins un trimestre d'absence	10 781	20,5	29,8

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, version 2003.

- Réussite selon le changement de programme au collégial

Près de 36 % des nouveaux inscrits de la cohorte 1997 ont effectué un changement de programmes au cours de leurs études collégiales; une proportion de 4 % est attribuable aux élèves initialement inscrits en session d'accueil ou de transition. Parmi les étudiants qui ont effectué un changement de programme, 49 % ont obtenu une sanction des études collégiales contre 74 % chez ceux qui n'ont pas eu ce type de cheminement.

Tableau 3.7 Obtention d'une sanction des études collégiales après 5 ans d'observation chez les nouveaux inscrits au collégial à l'automne 1997, selon le changement de programme (%)

	Nombre d'inscrits		Taux d'obtention d'une sanction des études (DEC + AEC) après 5 ans
	N	%	
Avec changement	19 017	36,2	48,7
Sans changement	33 547	63,8	73,5

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, version 2003.

Les résultats présentés dans cette section permettent de mieux documenter la réussite scolaire au collégial. Ainsi, la réussite au collégial apparaît nettement différenciée selon l'âge à l'entrée au collégial et le sexe des élèves. Par ailleurs, certains comportements tels que le retard scolaire, la discontinuité du cheminement entre le secondaire et le collégial, l'interruption des études et le changement de programmes au collégial peuvent contribuer à l'allongement de la durée des études et à un ralentissement des taux d'obtention d'une sanction d'études.

4. Enseignement universitaire (1^{er} cycle)

Contrairement aux chapitres précédents, cette section présente dans un premier temps les caractéristiques générales des personnes qui accèdent aux études de 1^{er} cycle universitaire. Le taux de persévérance au baccalauréat est ensuite présenté selon diverses caractéristiques. Dans le cadre de cette étude, c'est l'accès aux études universitaires qui est étudié. Par symétrie avec les autres sections, la réussite de ceux qui accèdent à l'université est mesurée par la persévérance après un an, qui constitue un bon prédicteur de la réussite au baccalauréat.

Des 51 626 accédants à l'université à l'automne 2002, 82 % avaient un statut d'étudiant régulier, 14,6 % étaient des étudiants libres et moins de 1 % étaient des auditeurs (tableau 4.1). Une proportion relativement élevée des accédants n'étaient pas titulaires d'un DEC du Québec et parmi eux plus de 28 % étaient des étudiants libres ou des auditeurs.

Tableau 4.1 Personnes accédant au 1^{er} cycle universitaire à l'automne 2002

Statut étudiant		Avec DEC	Sans DEC	Total
Régulier	N	28 444	15 508	43 952
	%	94,1 %	72,4 %	82,1 %
Libre	N	1 745	5 775	7 520
	%	5,8 %	27,0 %	14,6 %
Auditeur	N	26	128	154
	%	0,1 %	0,6 %	0,3 %
Total	N	30 125	21 411	51 626
	%	100,0	100,0	100,0

Source : MEQ, DRSI, 2004

Les étudiants qui accèdent aux études universitaires à temps partiel s'inscrivent plus fréquemment à des certificats, alors que les étudiants à temps plein s'inscrivent au baccalauréat. Parmi les étudiants à temps plein titulaires d'un DEC, 92 % sont inscrits au baccalauréat contre 79 % chez ceux qui n'ont pas de DEC (tableau 4.2). Par ailleurs, ces derniers sont un peu plus âgés que les titulaires de DEC et les non-Canadiens.

Tableau 4.2 Répartition des premières inscriptions au 1^{er} cycle universitaire à l'automne 2002, selon la sanction recherchée

Programmes	Temps plein		Temps partiel	
	N	%	N	%
Étudiants titulaires d'un DEC				
Baccalauréat	21 142	92	1 267	24
Certificat	1 927	8	3 555	66
Microprogramme	8	0	545	10
Total	23 077	100	5 367	100
Étudiants sans DEC				
Baccalauréat	8 285	79	985	19
Certificat	1 929	19	3 730	73
Microprogramme	210	2	369	7
Total	10 424	100	5 084	100

Source : MEQ, DRSI 2004.

Le taux de persévérance des titulaires d'un DEC récent (2000-2001) se démarque de celui des titulaires d'un DEC moins récent. En effet, chez les premiers, 92 % des personnes inscrites à temps plein et 67 % de celles inscrites à temps partiel poursuivaient toujours leurs études universitaires à l'automne 2002, comparativement à 86 % et 52 %, respectivement, chez les seconds (tableau 4.3). On note aussi que les étudiants inscrits à temps plein ont un taux de persévérance nettement plus élevé que ceux qui sont inscrits à temps partiel.

Tableau 4.3 Cheminement des titulaires d'un DEC selon l'année d'obtention, cohorte de l'automne 2001

	Nouveaux inscrits		Âge moyen	Taux de persévérance après 1 an (%)
	N	%		
Temps plein				
DEC de 2000-2001	18 752	80,9	20,3	91,8
DEC avant 2000-2001	4 440	19,1	23,3	86,0
Temps partiel				
DEC de 2000-2001	1 095	20,4	22,3	67,2
DEC avant 2000-2001	4 280	79,6	31,3	51,8

Source : MEQ, DRSI, 2004.

Par ailleurs, chez les accédants de l'automne 2001, un peu plus de 30 % ne détenaient pas un DEC du Québec. Parmi ces derniers, 21 % sont des étrangers et environ 79 % sont des citoyens canadiens (tableau 4.4). Plus de la moitié de ceux qui ne possèdent pas de DEC (52 %) résidaient au Québec lors de leur demande d'admission à l'université et étaient en moyenne plus âgés que les résidents canadiens hors Québec et que les étudiants étrangers. Par ailleurs, chez ceux qui ne possèdent pas de DEC, les résidents du Québec présentent des taux de persévérance nettement plus faibles.

Tableau 4.4 Cheminement des personnes ne possédant pas de DEC, selon le régime d'études et l'origine, cohorte de l'automne 2001

	Nouveaux inscrits		Âge moyen	Taux de persévérance après 1 an (%)
	N	%		
Temps plein				
Canadiens	6 708	74,0	24,0	79,7
Résidents du Québec	3 271	36,1	26,5	73,9
Non-résidents du Québec	3 437	37,9	21,6	85,2
Étrangers	2 359	26,0	20,6	81,6
Temps partiel				
Canadiens	4 339	91,0	34,4	46,3
Résidents du Québec	3 985	83,6	34,7	45,5
Non-résidents du Québec	354	7,4	31,0	55,3
Étrangers	430	9,0	27,8	33,0

Source : MEQ, DRSI, 2004.

Chez les accédants aux études universitaires de 1^{er} cycle qui ne détiennent pas de DEC, une proportion notable a néanmoins fait des études collégiales, 20 % dans le cas des inscrits à temps plein et 36 % dans celui des inscrits à temps partiel (tableau 4.5). Il appert toutefois que ceux qui ont fait des études collégiales et qui s'inscrivent à temps plein persévèrent moins (74 %) que ceux qui n'ont pas fait, antérieurement, d'études collégiales (82 %), ce qui n'est toutefois pas le cas de ceux qui s'inscrivent à temps partiel.

Tableau 4.5 Cheminement des personnes ne possédant pas de DEC, selon les études collégiales, cohorte de l'automne 2001

	Nouveaux inscrits		Âge moyen	Taux de persévérance après 1 an (%)
	N	%		
Temps plein				
Avec études collégiales	1 832	20,2	23,7	74,1
Sans études collégiales	7 235	79,8	22,9	81,7
Temps partiel				
Avec études collégiales	1 698	35,6	30,3	47,5
Sans études collégiales	3 071	64,4	35,8	43,9

Source : MEQ, DRSI, 2004.

En résumé, on remarque qu'une proportion appréciable de personnes accédant à l'université ne détiennent pas de DEC. Qu'ils soient titulaires d'un DEC ou non, les étudiants qui accèdent à l'université à temps plein ont un taux de persévérance (après 1 an) nettement plus élevé que les étudiants inscrits à temps partiel. Parmi ceux qui ne sont pas titulaires d'un DEC, plus de la moitié sont des résidents du Québec. Les résidents du Québec sont plus âgés et constituent une clientèle particulière avec des taux de persévérance plus faibles.

5. Conclusion générale

5.1 La réussite scolaire

La réussite scolaire des élèves québécois est satisfaisante et se compare avantageusement bien aux résultats des autres provinces canadiennes et à ceux des pays de l'OCDE, mais au tableau 5.1, on constate qu'une grande partie des diplômes obtenus le sont au-delà de la durée prévue des études, particulièrement à l'enseignement collégial. Les sorties avec ou sans diplôme se produisent donc après une durée plus ou moins longue de fréquentation scolaire.

Tableau 5.1 Réussite scolaire, selon l'ordre d'enseignement (%)

Taux de réussite cumulé	
Secondaire	
après 5 ans	60
après 6 ans	68
après 7 ans	71
Collégial préuniversitaire	
après 2 ans	41
après 3 ans	61
après 4 ans	68
après 5 ans	72
Collégial technique	
après 3 ans	34
après 4 ans	50
après 5 ans	56
Baccalauréat	
après 3 ans	34
après 4 ans	62
après 5 ans	70
après 6 ans	72

Source : MEQ/DRSI, 2004.

Les taux de réussite aux divers ordres d'enseignement sont d'environ 70 %, si on les calcule deux ans après la durée normale des études; avec 56 %, le collégial technique fait exception. Au terme de la durée normale des études, les taux de réussite sont moins élevés au collégial qu'au secondaire ou au baccalauréat.

5.2 Interruption des études et passage à un autre ordre d'enseignement

Au tableau 5.2, on observe les interruptions des études ou les abandons et les transitions entre les ordres d'enseignement.

Au secondaire, 24 % des jeunes interrompent leurs études pendant au moins une année, 17 % passent en FGA et 1 diplômé sur 3 ne passe pas immédiatement au collégial. On constate ainsi que de nombreux jeunes fréquentent l'éducation des adultes pour rattraper les retards accumulés en formation générale des jeunes. Cette structure du système scolaire québécois offre plus de chance pour le retour aux études et améliore de ce fait l'accès aux études supérieures. Plusieurs élèves y vont également pour compléter les préalables qui leur permettront de poursuivre leurs études au collégial ou en formation professionnelle.

Au collégial, le taux d'interruption des études est estimé à 28 % en formation technique et à 17 % en formation préuniversitaire. Au baccalauréat, le taux d'interruption des études est de 25 %.

Tableau 5.2 Interruption des études et passage à un autre ordre d'enseignement (%)

		Taux
Secondaire	Passage au collégial	49
	Passage en FP	9
	Passage en FGA	17
	Interruption des études	24
Collégial préuniversitaire	Obtention d'un DEP	3
	Passage à l'université	79
	Interruption des études	17
Collégial technique	Obtention d'un DEP	7
	Passage à l'université	22
	Interruption des études	28
Baccalauréat	Interruptions des études	25

Source : MEQ/DRSI, 2004.

5.3 Déterminants de la réussite

Le cheminement des élèves québécois est influencé par plusieurs variables socio-démographiques et comportementales. L'âge à l'entrée ou le retard scolaire, l'interruption des études, la discontinuité dans le cheminement et le changement de programmes peuvent contribuer à l'allongement de la durée des études et avoir un impact certain sur l'obtention du diplôme. Aux mêmes conditions d'accès, les femmes ont un taux de réussite plus élevé que les hommes.

5.4 Durée des études

Au collégial, la durée moyenne des études des diplômés est de 2,4 ans en formation préuniversitaire et de 3,8 ans en formation technique, alors que les sorties sans diplôme se produisent respectivement après 1,5 et 2,1 ans, en moyenne. Au baccalauréat, la durée moyenne des études des diplômés est de 8,8 trimestres, alors que les sorties sans diplôme se produisent en moyenne après 4,4 trimestres.

Tableau 5.3 Durée moyenne des études au collégial (en années)

	Formation préuniversitaire	Formation technique
Sorties avec diplôme	2,4	3,8
Sorties sans diplôme	1,5	2,1
Toutes les sorties	2,1	3,1

Source : ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation 2003*.

Tableau 5.4 Durée moyenne des études au baccalauréat (en trimestres)

	Trimestres à temps plein	Tous les trimestres
Sorties avec diplôme	6,4	8,8
Sorties sans diplôme	2,6	4,4
Toutes les sorties	5,1	7,3

Source : ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation 2003*.

5.5 Cheminement sans retard

Le cheminement observé montre que nous sommes en présence d'un système complexe qui n'est pas parfaitement fluide et linéaire. Le tableau suivant présente globalement le schéma d'un cheminement sans retard.

Le tableau 5.5 présente le cheminement de jeunes qui vont de la 1^{re} année du primaire à l'université sans connaître de retard. On observe ainsi que sur 100 personnes qui entrent au primaire sans retard, 55 obtiendront un diplôme du secondaire, 18 un diplôme d'études collégiales et 9 un baccalauréat sans retard. Le parcours des filles est meilleur que celui des garçons à tous les ordres d'enseignement.

Tableau 5.5 Cheminement de 100 élèves qui n'accusent jamais de retard, du primaire au baccalauréat (%)

	Ensemble	Masculin	Féminin
Entrée au primaire	100	100	100
Entrée au secondaire	76	71	81
Diplomation au secondaire	55	47	63
Entrée au collégial	43	36	51
Diplomation au collégial	18	12	24
Entrée à l'université	14	10	19
Obtention du baccalauréat	9	6	13

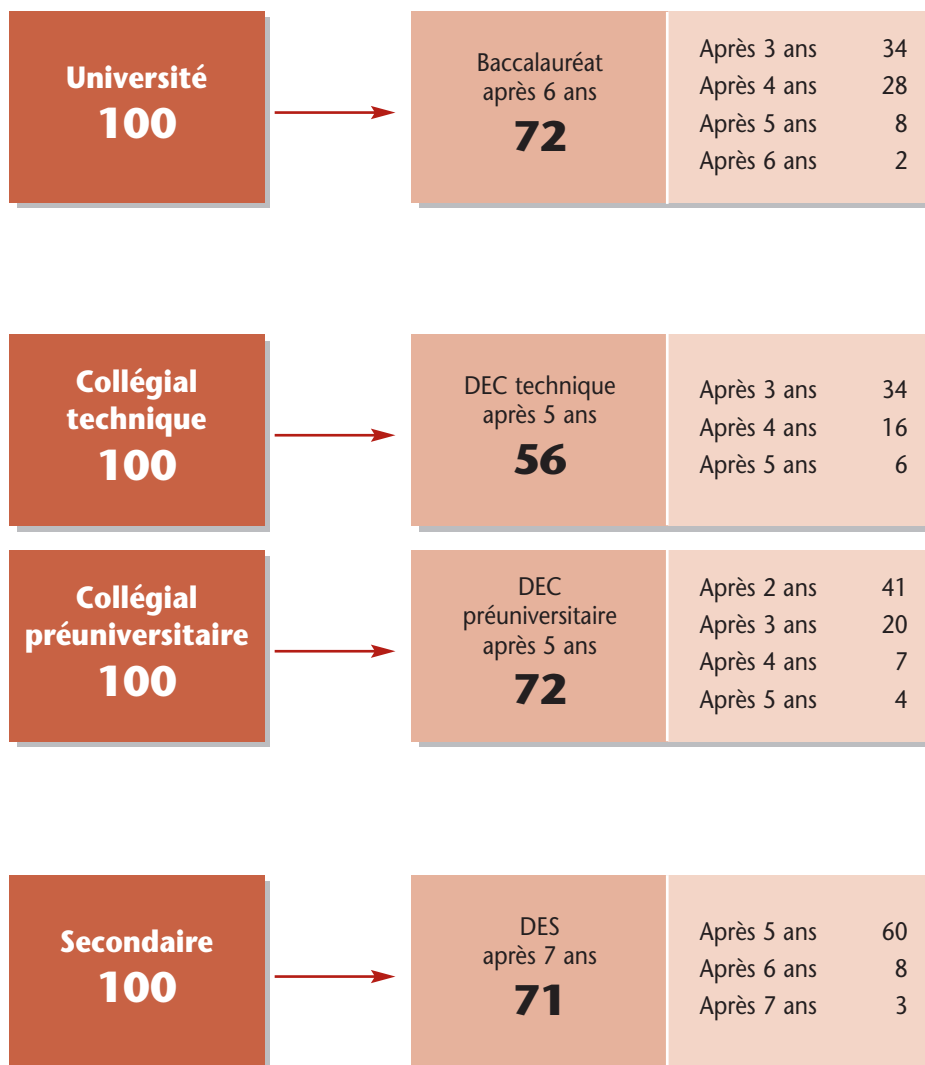
Source : MEQ, DRSI 2004.

Cette étude est centrée sur le cheminement des Québécois de moins de 20 ans. Pour bien l'évaluer, il aurait fallu disposer de comparaisons avec des systèmes d'éducation semblables canadiens ou américains, il aurait fallu tenir compte de la qualité des résultats obtenus dans des épreuves internationales ainsi que de l'éducation au-delà de 20 ans. On peut cependant énoncer les généralisations suivantes : le système d'éducation québécois est un système exigeant pour les élèves. Il conduit environ 70 % des nouveaux inscrits aux différents diplômes. Les résultats des élèves québécois aux épreuves internationales indiquent qu'il s'agit toutefois d'une éducation de qualité. Par ailleurs, le système québécois possède des structures qui facilitent le retour aux études, et ce, dans tous les ordres d'enseignement.



Annexes

ANNEXE 1 RÉUSSITE SCOLAIRE, SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET LA DURÉE DES ÉTUDES, 2000-2001



Source : DRSI, MEQ, fichier BCS, *Indicateurs de l'éducation*.

ANNEXE 2 TAUX DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE, SELON L'ÂGE, 2000-2001 (EN %)

Âge	Primaire	Secondaire						Collégial		Université	Total	
		Formation générale des jeunes					Formation général des adultes	Formation professionnelle	Formation préuniversitaire			Formation technique
		1	2	3	4	5						
12	19,1	76,2	2,3	0,1								97,7
13	0,9	23,9	70,0	2,7	0,1							97,6
14	0,1	7,7	20,8	66,0	2,9	0,1						97,5
15	0,0	2,6	8,7	20,0	62,4	3,0	0,0	0,3	0,1			97,0
16		1,0	2,3	7,5	16,6	60,5	5,3	1,1	1,9	0,4		96,6
17			0,8	1,9	5,7	16,6	14,3	6,1	27,3	12,7	0,5	85,8
18				0,3	0,8	4,2	15,3	9,6	27,3	16,8	2,9	77,2
19					0,2	0,8	11,5	9,1	13,6	18,0	14,0	67,2
20						0,5	8,1	7,3	5,4	13,5	21,0	55,8
21						0,1	6,4	5,8	2,6	9,7	24,4	49,0
22							5,2	4,8	1,3	6,9	23,6	41,8
23							4,4	3,8	0,7	5,0	19,1	33,0
24							3,8	3,4	0,4	3,9	14,6	26,1
25 à 29							3,0	2,4	0,2	2,3	8,6	16,5
30 et +							1,0	0,7	0,0	0,5	1,5	3,8

Source : DRSI, MEQ.

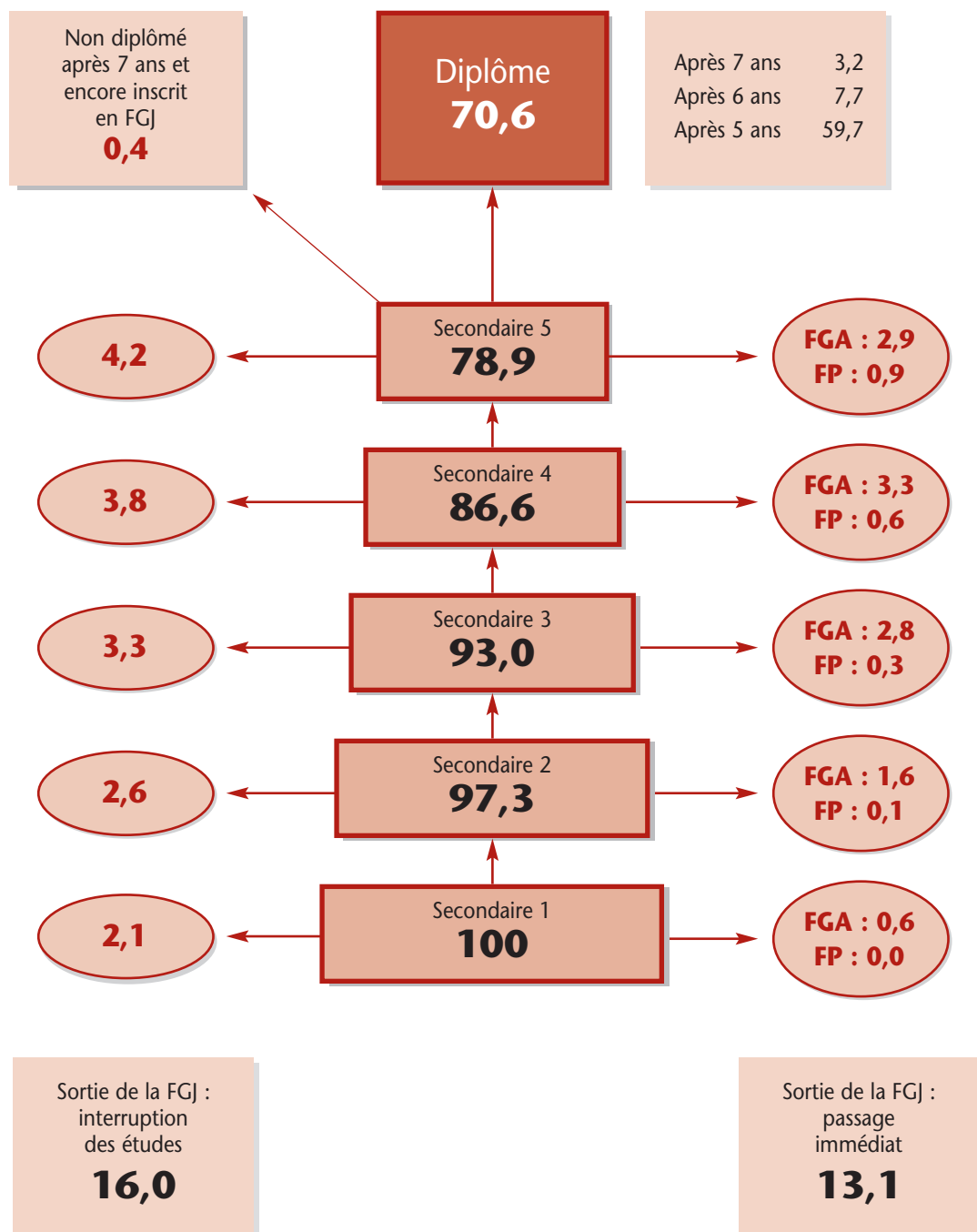
Note : Les taux de fréquentation scolaire sont calculés en divisant l'effectif scolaire d'un âge donné (au 30 septembre 2000) par la population du même âge à la même date. Même aux âges de scolarité obligatoire, il y a des jeunes qui ne fréquentent pas le système scolaire. Par ailleurs, le calcul des taux de fréquentation scolaire repose sur une *estimation* de la population par âge, d'où une certaine imprécision.

ANNEXE 3 TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME, SELON L'ÂGE, 2000-2001 (EN %)

Âge	Diplôme du secondaire				Premier DEC			Baccalauréat (1 ^{er} cycle)
	DES	DEP		Ensemble (1 ^{er} diplôme du secondaire)	Formation préuniversitaire	Formation technique	Toutes formations	
		Sans DES	Total					
15	0,2	0,0	0,0	0,2				
16	14,7	0,1	0,1	14,8				
17	42,9	0,4	0,6	43,3	0,1	0,0	0,1	
18	7,9	0,5	1,7	8,4	3,5	0,0	3,5	
19	3,1	0,7	3,4	3,8	10,3	1,1	11,5	0,0
20					5,9	4,4	10,3	0,2
21					1,9	3,6	5,5	2,2
22					0,9	2,1	3,0	4,9
23					0,4	1,1	1,5	5,3
24					0,2	0,6	0,8	4,2
15 à 19	68,8	1,7	5,8	70,5	14,0	1,1	15,1	0,0
20 à 24	3,5	2,1	9,4	5,6	9,2	11,9	21,1	16,7
25 et +	3,2	4,0	8,5	7,2	0,4	1,9	2,3	9,9
Total	75,5	7,8	23,7	83,3	23,6	15,0	38,6	26,6

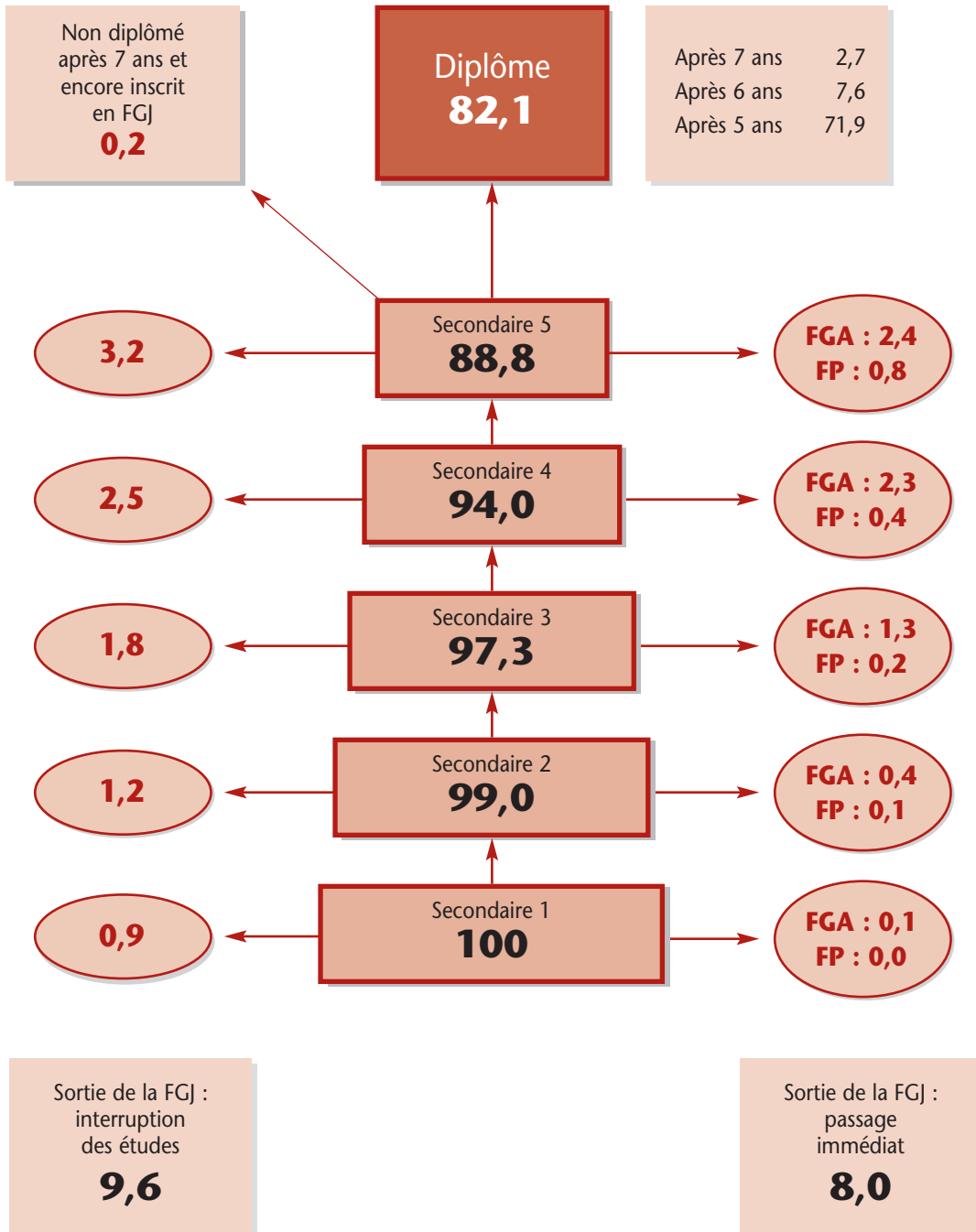
Source : Indicateurs de l'éducation, DRSI, MEQ.

ANNEXE 4 CHEMINEMENT SCOLAIRE DE 100 NOUVEAUX INSCRITS EN SECONDAIRE 1, PENDANT 7 ANS, COHORTES DE 1994-1995, DE 1995-1996 ET DE 1996-1997 (TOUS ÂGES)



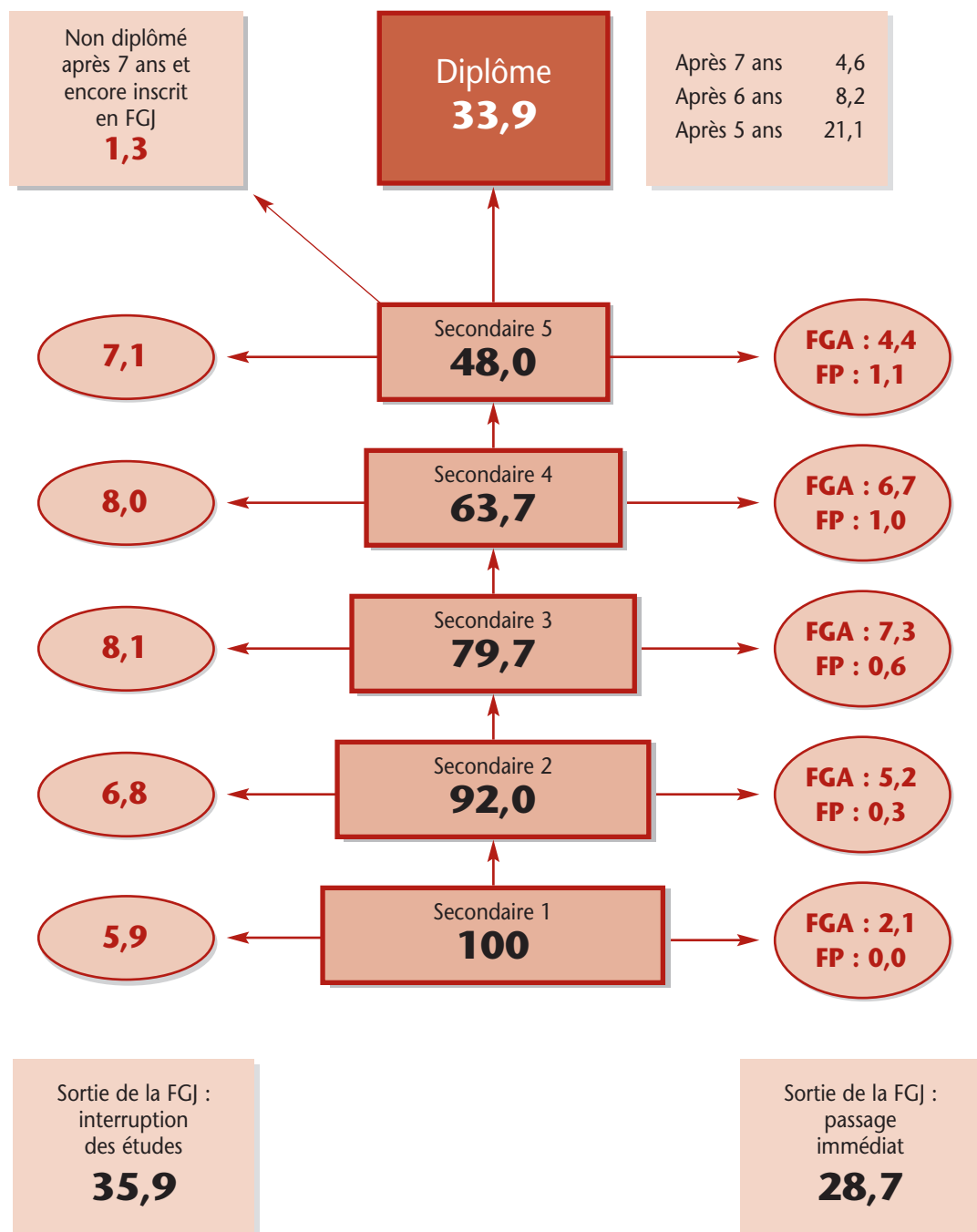
Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

ANNEXE 5 – CHEMINEMENT SCOLAIRE DE 100 NOUVEAUX INSCRITS EN SECONDAIRE 1 PENDANT 7 ANS, COHORTES DE 1994-1995, DE 1995-1996 ET DE 1996-1997 (12 ANS ET MOINS)



Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

ANNEXE 6 CHEMINEMENT SCOLAIRE DE 100 NOUVEAUX INSCRITS EN SECONDAIRE 1 PENDANT 7 ANS, COHORTES DE 1994-1995, DE 1995-1996 ET DE 1996-1997 (13 ANS ET PLUS)



Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

ANNEXE 7 NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS, SELON LE SERVICE D'ENSEIGNEMENT, LES ACQUIS ANTÉRIEURS DES ÉLÈVES ET LEUR SITUATION L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001-2002

	Diplômés	Non-diplômés						Total
		FP ou collégial	secondaire général				Absents	
			1 ou 2	3	4	5		
Nombre de nouveaux inscrits	5 872	388	2 261	3 595	4 999	5 158	4 289	26 562
Répartition (%) des nouveaux inscrits en FGA selon le service d'enseignement								
Alphabétisation	0,0	0,0	0,6	0,4	0,3	0,3	1,2	2,8
Présecondaire	0,0	0,0	0,8	0,7	0,6	0,4	1,0	3,4
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,1	0,4	4,4	6,4	5,8	4,0	5,7	26,9
Secondaire 2 ^e cycle	0,5	0,5	0,4	1,6	7,5	10,9	2,9	24,2
Préparation à la FP	0,2	0,2	0,7	1,8	1,5	0,6	0,9	6,0
Préparation aux études supérieures	19,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,1	20,1
Autres services d'enseignement	2,0	0,3	1,7	2,7	2,9	2,6	4,3	16,6
Total	22,1	1,5	8,5	13,5	18,8	19,4	16,1	100,0

Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

Note : Un nouvel inscrit en formation générale des adultes (FGA) est un élève qui est inscrit, une année donnée, en FGA (peu importe le service) et qui n'a jamais été inscrit auparavant en FGA, dans aucun service.

ANNEXE 8 NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS, SELON L'ÂGE ET LE SERVICE D'ENSEIGNEMENT, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001-2002

	16 ans et -	17 ans	18 ans	19 ans	Total 19 ans et -
Nombre de nouveaux inscrits	4 951	11 332	7 038	3 241	26 562
Répartition (%) des nouveaux inscrits en FGA selon le service d'enseignement					
Alphabétisation	0,7	0,9	0,7	0,5	2,8
Présecondaire	1,1	1,2	0,7	0,4	3,4
Secondaire 1 ^{er} cycle	7,8	10,2	6,3	2,6	26,9
Secondaire 2 ^e cycle	3,6	10,7	7,2	2,7	24,2
Préparation à la FP	1,8	2,4	1,3	0,5	6,0
Préparation aux études supérieures	0,4	10,8	5,8	3,0	20,1
Autres services d'enseignement	3,3	6,4	4,4	2,5	16,6
Total	18,6	42,7	26,5	12,2	100,0
Régime d'étude	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps plein	67,4	58,3	57,0	48,9	58,5
Temps partiel ou autre ¹	32,6	41,7	43,0	51,1	41,5

Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

Note : Un nouvel inscrit en formation générale des adultes (FGA) est un élève qui est inscrit, une année donnée, en FGA (peu importe le service) et qui n'a jamais été inscrit auparavant en FGA, dans aucun service.

1. Les nouveaux inscrits à temps partiel comprennent aussi les élèves qui ne s'inscrivent qu'à des épreuves (nombre d'heures de fréquentation = 0).

ANNEXE 9 NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP), ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS, SELON L'ÂGE ET LES ACQUIS ANTÉRIEURS DES ÉLÈVES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2002-2003 (EN %)

		16 ans et -	17 ans	18 ans	19 ans	Total 19 ans et -
Nouveaux inscrits	N	396	4 650	4 851	3 585	13 482
	%	2,9	34,5	36,0	26,6	100,0
Acquis antérieurs des élèves (situation l'année précédente)						
Diplômés du collégial		0,0	0,0	0,0	0,8	0,2
Diplômés du secondaire		16,4	73,5	65,4	66,7	67,1
Inscrits au collégial		0,0	0,7	18,4	22,3	12,8
Inscrits en FGA ¹		0,0	1,2	11,2	14,2	8,2
Inscrits en FGJ		15,4	71,4	27,1	8,6	37,1
Absents		1,0	0,3	8,6	21,6	9,0
Non-diplômés		83,6	26,5	34,6	32,5	32,7
Inscrits au collégial		0,0	0,0	0,1	0,2	0,1
Inscrits en FGA		0,0	3,1	11,5	17,5	9,9
Inscrits en FGJ, sec. 3-		28,8	2,0	1,5	0,1	2,1
Inscrits en FGJ, sec. 4		50,5	8,5	6,8	1,1	7,2
Inscrits en FGJ, sec. 5		2,8	12,2	11,8	4,4	9,7
Absents		1,5	0,7	2,9	9,1	3,7
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

Note : Un nouvel inscrit en formation professionnelle est un élève qui est inscrit, une année donnée, en FP et qui n'était pas inscrit, l'année précédente, en FP. Il peut avoir été inscrit en FP auparavant.

1. FGA : formation générale des adultes. FGJ : formation générale des jeunes; pour les non diplômés, on distingue les inscrits en secondaire 3 (ou moins), les inscrits en secondaire 4 et les inscrits en secondaire 5.

ANNEXE 10 **DIPLÔMÉS DU SECONDAIRE EN 1999-2000, SELON LEUR CHEMINEMENT SCOLAIRE EN 2000-2001, PAR GROUPE D'ÂGES, ENSEMBLE DU QUÉBEC**

Âge	Diplômés N	Passage au collégial (%)		Passage ou persévérance au secondaire (%)			Persévérance scolaire ¹ %	Interruption des études %	Total %
		Immédiat	Différé ²	FP ³	FGA ³	FGJ ³			
16 et -	2 211	87,5	2,3	2,1	2,1	1,9	94,7	5,3	100,0
17	48 627	78,5	3,2	6,7	4,0	2,7	93,0	7,0	100,0
18	9 618	45,2	5,8	18,8	12,0	1,7	79,9	20,1	100,0
19	4 441	28,3	5,2	24,5	11,6	0,2	67,1	32,9	100,0
20	2 381	18,6	3,6	25,6	11,3		57,2	42,8	100,0
21	1 529	16,4	2,8	24,9	8,4		51,2	48,8	100,0
22	941	13,4	2,8	24,7	8,0		47,3	52,7	100,0
23	781	11,1	2,8	22,9	8,7		44,3	55,7	100,0
24	627	8,8	2,2	21,5	8,6		40,5	59,5	100,0
19 et -	64 897	70,4	3,7	9,6	5,6	2,4	89,3	10,7	100,0
20 à 24	6 259	15,4	3,0	24,5	9,5		51,0	49,0	100,0
25 et +	8 193	5,7	1,5	19,7	5,3		31,6	68,4	100,0
Total	79 349	59,4	3,4	11,8	5,9	2,0	80,3	19,7	100,0

Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

1. Ce taux est la sommation des taux des 5 colonnes précédentes.
2. Les élèves qui passent en différé au collégial (à l'hiver ou à l'été) peuvent être passés auparavant en FP, en FGA ou en FGJ.
3. FP : formation professionnelle. FGA : formation générale des adultes. FGJ : formation générale des jeunes.

ANNEXE 11 OBTENTION D'UN DIPLÔME CHEZ LES NOUVEAUX INSCRITS AU COLLÉGIAL À L'AUTOMNE 1997, SELON LE TYPE DE FORMATION ET L'ÂGE

Type de formation à la première inscription au collégial	Âge à l'entrée au collégial	Nouveaux inscrits (automne 1997)	Obtention d'une sanction			
			au cours de la durée prévue des études collégiales		2 ans après la durée prévue des études collégiales	
			DEC ¹ N	DEP ¹ %	DEC ¹ %	DEP ¹ %
Préuniversitaire		30 992	40,5	0,6	67,6	2,6
	17 ans et moins	26 716	44,5	0,4	72,9	2,0
	18 ans	2 820	19,1	1,7	41,2	5,6
	19 ans et plus	1 456	8,8	2,1	21,8	6,7
Technique		17 614	33,1	3,6	54,9	7,1
	17 ans et moins	13 331	38,5	3,3	62,0	6,4
	18 ans	2 439	16,9	5,0	37,2	10,3
	19 ans et plus	1 844	15,2	4,6	27,5	7,7
Accueil ou transition		3 958	13,1	6,6	35,9	11,6
	17 ans et moins	2 721	16,2	6,0	42,5	10,8
	18 ans	776	7,2	7,5	23,3	14,2
	19 ans et plus	461	4,3	8,5	17,8	12,1
Total		52 564	36,0	2,1	61,0	4,8
	17 ans et moins	42 768	40,9	1,7	67,6	3,9
	18 ans	6 035	16,7	3,7	37,3	8,6
	19 ans et plus	3 761	11,4	4,1	24,1	7,8

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, 2003.

1. DEC : diplôme d'études collégiales, DEP : diplôme d'études professionnelles (au secondaire).

ANNEXE 12 OBTENTION D'UN DIPLÔME CHEZ LES NOUVEAUX INSCRITS AU COLLÉGIAL À L'AUTOMNE 1997, SELON LE TYPE DE FORMATION ET L'ANNÉE D'OBTENTION DU DES

Type de formation à la première inscription au collégial	Année d'obtention d'une sanction d'études secondaires avant l'entrée au collégial	Nouveaux inscrits (automne 1997)	Obtention d'une sanction			
			au cours de la durée prévue des études collégiales		2 ans après la durée prévue des études collégiales	
			DEC ¹ N	DEP ¹ %	DEC ¹ %	DEP ¹ %
Préuniversitaire		30 992	40,5	0,6	67,6	2,6
	Année précédente	29 133	41,9	0,6	69,7	2,4
	Avant l'année précédente ²	1 859	19,5	1,7	34,2	5,3
Technique		17 614	33,1	3,6	54,9	7,1
	Année précédente	15 608	34,9	3,6	57,7	7,0
	Avant l'année précédente ²	2 006	18,8	4,1	33,6	7,9
Accueil ou transition		3 958	13,1	6,6	35,9	11,6
	Année précédente	3 528	14,0	6,3	37,8	11,3
	Avant l'année précédente ²	430	5,3	8,4	20,0	14,7
Ensemble		52 564	36,0	2,1	61,0	4,8
	Année précédente	48 269	37,6	2,0	63,5	4,5
	Avant l'année précédente ²	4 295	17,8	3,5	32,5	7,5

Source : MEQ, DGER, Système CHESCO, 2003.

1. DEC : diplôme d'études collégiales. DEP : diplôme d'études professionnelles (au secondaire).
2. Avant l'année précédente ou donnée non disponible.

ANNEXE 13 CHEMINEMENT SCOLAIRE AU BACCALAURÉAT DES TITULAIRES D'UN DEC COHORTE DES NOUVEAUX INSCRITS DE L'AUTOMNE 2001

Régime d'étude	Année d'obtention du DEC	Âge moyen	Nouveaux inscrits		Taux de persévérance après 1 an
			N	%	
Temps plein		20,9	23 192	100,0	90,7
	DEC de 2000-2001	20,3	18 752	80,9	91,8
	DEC de 1999-2000	21,4	2 145	9,2	88,7
	DEC de 1998-1999	22,7	876	3,8	87,4
	DEC avant 1998-1999	26,5	1 419	6,1	81,1
Temps partiel		29,5	5 375	100,0	55,6
	DEC de 2000-2001	22,3	1 095	20,4	67,2
	DEC de 1999-2000	23,5	510	9,5	60,8
	DEC de 1998-1999	24,5	384	7,1	59,6
	DEC avant 1998-1999	33,3	3 386	63,0	49,6

Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

ANNEXE 14 CHEMINEMENT SCOLAIRE AU BACCALAURÉAT DES NON-TITULAIRES D'UN DEC, COHORTE DES NOUVEAUX INSCRITS DE L'AUTOMNE 2001

Régime d'étude	Citoyenneté / Lieu de résidence à la première admission, études collégiales antérieures	Âge moyen	Nouveaux inscrits		Taux de persévérance après 1 an
			N	%	
Temps plein		23,1	9 067	100,0	80,2
	Canadiens ¹	24,0	6 708	74,0	79,7
	au Québec	26,5	3 271	36,1	73,9
	hors Québec	21,6	2 630	29,0	86,5
	hors Canada	21,6	807	8,9	81,0
	Étrangers	20,6	2 359	26,0	81,6
	Avec études collégiales	23,7	1 832	20,2	74,1
	Sans études collégiales	22,9	7 235	79,8	81,7
Temps partiel		33,8	4 769	100,0	45,1
	Canadiens ¹	34,4	4 339	91,0	46,3
	au Québec	34,7	3 985	83,6	45,5
	hors Québec	31,3	175	3,7	53,6
	hors Canada	30,8	179	3,7	57,0
	Étrangers	27,8	430	9,0	33,0
	Avec études collégiales	30,3	1 698	35,6	47,5
	Sans études collégiales	35,8	3 071	64,4	43,9

Source : DRSI, MEQ, fichier BCS.

1. Canadiens = Citoyens canadiens + Résidents permanents + Amérindiens.



www.meq.gouv.qc.ca